

Eric David (1943-2023)

Discours prononcé par Annemie Schaus, Rectrice de l'ULB, lors de la cérémonie d'hommage à la Ferme Holleken le mercredi 6 septembre 2023

Chère Charlotte, cher Quentin, chère Marie-Jeanne, chère Claude, chère famille,
Chers et chères collègues, chers amis, chère amies,
Mesdames, messieurs, en vos titres et qualités

Cher Eric,

Jamais je n'aurais imaginé prendre la parole en ton honneur, au nom de l'ULB, en ce jour triste de tes funérailles.

Toi Éric si fidèle à l'ULB, si présent encore sur le campus du Solbosh jusqu'il y a quelques semaines. Toi dont l'ULB peut être fière. Toi dont l'ULB est fière.

Tu es arrivé à l'Université, au centre de droit international, en 1968, comme stagiaire puis chercheur, engagé par Jean Salmon qui t'avait repéré – brillant étudiant – pendant ta licence en droit international. Licencié en droit (on disait alors encore docteur en droit) en 1966 ; licencié spécial en droit international 1968 ; licencié en sciences politiques et diplomatiques 1973 ; déjà assistant du cours de questions spéciales de droit international (1972) ; tu défends une thèse d'agrégation et deviens donc Agrégé de l'enseignement supérieur – titre rare en faculté de droit – après la défense d'une thèse le 21 mai 1976, intitulée « *Des mercenaires, volontaires et combattants internationaux en droit des gens* ».

Tu supplées déjà Jean-Victor Louis en 1974 pour le cours de « Règlement pacifique des différends et droit des conflits armés » ! Un des cours que tu incarnes encore.

Nommé à titre définitif en 1979, premier assistant, puis chef de travaux, tu seras titulaire de ton premier cours en « Droit des organisations internationales » en 1985, après avoir suppléé Marcel Slusny depuis 1983 et déjà peu de temps après, du cours « D'éléments de droit pénal international » (en succession de Robert Legros). J'ai eu l'honneur d'être étudiante de ta première cohorte à l'ULB, première d'une longue, très longue série. Avant d'être titulaire de cours à l'ULB, tu avais donné cours à l'université de Liège, Strasbourg, Butare ou à l'université nationale du Rwanda. Et dans tant d'autres universités depuis; déjà alors, Montréal, Birzeit, Varsovie et depuis j'en passe, tant le nombre d'universités où tu as enseigné épuiserait le temps qui m'est donné. Tu fais déjà des missions d'enquête : au Golan et en Palestine pour l'AIJD en 1982 par exemple. Parce que tu étais un homme de combats dans la défense des

victimes des violations des droits humains et de la pauvreté, avec le droit international comme seule arme : la Palestine, le Sahara occidental, le PKK, les Moudjahidines du peuple iranien, les victimes du génocide au Rwanda ... , ou les salariés de Citroën (en 1976) ...

C'était là les prémisses d'une si belle et grande carrière : chargé de cours, professeur ordinaire, directeur puis président du centre de droit international. Même retraité tu continueras à être un pilier du centre.

Tout jeune chercheur tu t'exprimes déjà dans les médias ! Le Chah est-il un criminel en droit international ? dans *Le Soir* du 29 décembre 1979 par exemple ! On te voit ensuite souvent dans les médias, on te lit souvent dans la presse, en humaniste engagé et tellement bon pédagogue.

Tu as plaidé devant la Cour internationale de justice, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, divers tribunaux arbitraux, le Tribunal Russel pour la Palestine et tant d'autres prétoires. Un CV impressionnant.

Tu auras fait preuve d'un courage d'une incroyable modernité que d'autres, dans cette éloge, commenteront mieux que moi.

Quand on pense qu'en 1979, Jean Salmon écrivait au moment où il propose que tu sois engagé à titre définitif et je cite : « Que dire que son C.V. ne révèle pas ? Sympathique, intelligent et cultivé, doté d'un humour certain, constamment désireux d'approfondir et d'élargir sa culture, travailleur, extrêmement sérieux, exposant bien, je crois pouvoir ajouter que l'Université n'aura certainement qu'à se louer de ses services ».

L'avenir lui a donné tellement raison !

Ceux parmi vous qui n'ont jamais vu le professeur Éric David enseigner ne peuvent se douter à quel point il incarnait ses cours. Assister à ses cours, ce n'était pas participer à un spectacle. Non, c'était assister à un cours d'une érudition rarement rencontrée, d'une structure mathématique – toujours brossée au tableau – d'une analyse rigoureuse en droit mais interdisciplinaire aussi. Tu as réussi ce chef d'œuvre d'enseignement du droit, d'actualité, de culture générale, d'histoire, de maîtrise des enjeux politiques d'une crise ou des rapports de force en droit international, le tout dans un langage que peu de professeurs manient. Ta quête d'un monde juste sans jamais te départir de l'action, de l'humanité dans un monde de brutes, avec une fermeté inébranlable des principes combinée à ta capacité de te confronter au monde réel dans toute sa complexité.

Notre fierté, la dette que l'Université libre de Bruxelles a envers toi, est liée à cette constance, cette énergie infatigable, cette détermination, cette passion. Eric David, pour l'Université libre de Bruxelles, outre le grand académique, se sont tes combats et ton courage, c'est la hauteur de ton engagement pour nos principes fondateurs. Des combats marquants. Roger Lallemand a marqué notre société belge notamment avec la loi dépénalisant l'avortement et les remous politiques qu'elle suscita jusqu'à la royauté ; toi, tu l'as marquée par « ta loi » de compétence universelle – la plus large à l'époque – : tu avais réussi à convaincre Roger Lallemand de l'étendre aux violations du 2eme protocole aux Conventions de Genève, c'est-à-dire aux crimes de guerre commis dans les conflits armés non internationaux. Une avancée majeure, qui sera citée par le Tribunal spécial pour l'ex-Yougoslavie. Et nous connaissons les remous qu'elle a quelques années plus tard, suscités au sein du gouvernement belge !!!

Je ne sais pas, Éric, si tu as pris la mesure de ce que tu as apporté à l'Université ; à nous tous et toutes, à l'humanité toute entière !

Pour notre Université, ton départ signifie la perte d'un pilier, la perte d'un grand intellectuel passionné, engagé, déterminé et d'un collègue drôle et extrêmement apprécié.

Éric, tu resteras dans nos cœurs comme un homme exceptionnel ; un *Combattant du droit des gens*.

Annemie Schaus

Rectrice de l'Université libre de Bruxelles